



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Reconstruction du Parlement vaudois

Le Parlement sera inauguré le Vendredi saint 14 avril 2017

Comme il s'y est engagé, le chef du DFIRE en charge des constructions a fait le point sur la reconstruction du Parlement vaudois. Il a confirmé que les travaux se poursuivent dans le cadre budgétaire fixé en novembre et respectent les délais prévus initialement. Il a annoncé l'inauguration officielle du bâtiment le 14 avril 2017 (Vendredi saint) et précisé que cet événement sera célébré conjointement sur le site de Perregaux et à la cathédrale de Lausanne.

La reconstruction du Parlement vaudois se poursuit à un rythme soutenu sur le site Perregaux. Le bâtiment est désormais hors d'eau, la charpente a été montée en avril (www.youtube.com/watch?v=SCuuy-VwnAc) et la couverture de tuiles est posée. Le second oeuvre a débuté par l'installation de la baie vitrée et la construction du plancher en gradins de la salle parlementaire, ainsi que la restauration des murs historiques conservés (vestibule, maison Charbonnens). Les phases suivantes verront la mise en place des façades vitrées et les travaux de chape dans le hall d'entrée, ainsi que la mise en valeur de la fresque murale préservée sous sarcophage depuis sa découverte fortuite il y a deux ans.

Rappelons que les complications survenues lors des travaux de gros oeuvre avaient conduit le Conseil d'Etat à demander l'an dernier à la Commission des finances un crédit additionnel de 2,4 mios, portant ainsi le budget total de la nouvelle réalisation à 25,4 mios (communiqué du 24 novembre 2015). La procédure suit son cours, et le décret formalisant ce crédit sera présenté avant l'été au Grand Conseil qui l'examinera à la rentrée.

Les retards constatés en 2015 ont été rattrapés et la planification initiale des travaux est actuellement respectée. Des études complémentaires sont en cours au Service immeubles patrimoine et logistique (SIPaL) sur d'éventuels aménagements extérieurs comme l'éclairage nocturne du site, le réaménagement de la placette André-Bonnard attenante et la valorisation de la butte herbeuse du sentier des Colombes.

Le Conseil d'Etat et la présidence du Grand Conseil ont fixé la date de l'inauguration du Parlement le Vendredi saint 14 avril 2017. Soit 214 ans jour pour jour après l'entrée du canton dans la Confédération et la première séance du Grand Conseil vaudois (14 avril 1803). L'événement se voudra festif, populaire et gourmand. La partie officielle se déroulera dans la matinée à la cathédrale de Lausanne puis dans la nouvelle salle parlementaire. Une pièce de monnaie commémorative sera frappée et distribuée à cette occasion. L'après-midi, le bâtiment ouvrira ses portes au public.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 mai 2016

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat en charge des constructions et du patrimoine, 021 316 20 01; Philippe Pont, chef du Service immeubles, patrimoine et logistique, 021 316 74 60